

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Commune de La Boissière-Ecole

Département des Yvelines

L'An Deux Mil Vingt-quatre, le 13 septembre 2024 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Mme Anne-Françoise GAILLOT.

<u>Présents</u>: Mmes et MM. Anne COER; Pascal CRESSIAUX; Frédéric DAUDE; Pascal LE MENN; Christian LETOURNEUR; Marie-Claire REMY; Olivier WATRIN; Françoise RISTERUCCI; Chantal COULANGE; Louise FENELON; Laurent FOIRIEN

<u>Absents</u>: Mme Virginie RENAUT excusée, donne pouvoir à Mme Anne COER, Monsieur Francis MERCIER excusé donne pouvoir à Mme Françoise RISTERUCCI, Mme Nicole DOUMENG excusée donne pouvoir à M. Pascal LE MENN

Formant la majorité des membres en exercice. Mme Françoise RISTERUCCI, a été élue secrétaire de séance.

## Liste des délibérations

- Délibération n°2024/09/01 Modification des statuts communautaires
   Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2024/09/02 Adhésion au groupement de commande pour les transports périscolaires et extrascolaires
- Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2024/09/03 Renouvellement convention confections des paies
   Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2024/09/04 Implantation d'antennes téléphoniques mobiles Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2024/09/05 Sollicitation d'une subvention au titre du programme amendes de police 2024
   Approuvée à l'unanimité

La Boissière-Ecole, le 17/09/2024.

Le Maire,

Anne-Françoise GAILLOT

Mairie de la Boissière- Ecole, 21 rue des Ecoles - 78125 LA BOISSIERE-ECOLE Tel : 01.34.85.01.25 - mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr